

Nouvel onglet x User info logged in. x Comment demander le ret... x Nouveau message x Contact x

www.amf.asso.fr/document/mentions.asp?DOC_N_ID=0 association des maires de france



L'AMF et son réseau Actualité Portail Dossiers Congrès

Accueil >

Contact

Pour tout renseignement veuillez remplir le formulaire en ligne :

Votre structure: Autre (à préciser ci-dessous) ▼
Nom structure: SantéPublique éditions
Nom: Lobé
Prénom: Annie
Fonction: Journaliste scientifique indépendar
Adresse e-mail: info@santepublique-editions.fr
Service de l'AMF: Présidence ▼
Objet: Autre... ▼

Message: URGENT - Concerne le déploiement des compteurs intelligents Linky
Monsieur le Président François Baroin,
Samedi 16 janvier, M. Bernard Lassus d'ERDF a reconnu sur RMC que 8 incendies ont été causés par des compteurs Linky pendant l'expérimentation en 2010-2011.
Au Canada, après 8 incendies causés par des
Nous rappelons aux internautes que l'AMF, très sollicitée, répond prioritairement à ses adhérents

Mentions légales
Contact

Siteinfos

Recevez par courriel les nouveautés

Pour recevoir toutes les semaines les dernières nouveautés publiées sur le site de l'AMF, veuillez enregistrer votre courriel :

Votre courriel Valider

09:57 20/01/2016

http://www.amf.asso.fr/document/mentions.asp?DOC_N_ID=0

URGENT - Concerne le déploiement des compteurs intelligents Linky

Monsieur le Président François Baroin,

Samedi 16 janvier, M. Bernard Lassus d'ERDF a reconnu sur RMC que 8 incendies ont été causés par des compteurs Linky pendant l'expérimentation en 2010-2011.

Au Canada, après 8 incendies causés par des compteurs 'intelligents', une Région a ordonné le retrait obligatoire de 105.000 compteurs en invoquant la sécurité des citoyens.

Les communes sont propriétaires des compteurs. La responsabilité des maires est donc engagée.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les, deux mails que j'ai envoyés dimanche 17 janvier à la FNCCR à ce sujet, et pour lesquels je suis toujours en attente de réponse.

Je souhaite entrer en contact téléphonique avec vous très rapidement pour vous exposer brièvement les principaux résultats de mon enquête.

Pourriez-vous me proposer un rendez-vous téléphonique ?

Merci de votre attention.

Annie Lobé
Journaliste scientifique indépendante.

(2ème mail)

De: <info@santepublique-editions.fr>

Sujet: URGENT Linky Pannes et incendies Responsabilité des maires

Date: Sun, 17 Jan 2016 13:24:57 +0100

A: fnccr@fnccr.asso.fr

A l'attention de Monsieur Charles-Antoine Gautier, Chef du service Energie de la FNCCR.

Bonjour Monsieur,

Je viens de vous adresser un mail via le formulaire de contact en ligne sur le site de la FNCCR, et dans l'écran d'accusé de réception qui s'est affiché figurait l'adresse mail de la FNCCR, ce qui me permet de vous adresser les documents annoncés :

- diaporama sur les pannes et incendies provoqués par le Linky,
- Appel pour des technologies sécurisées filaires Contre les réseaux Linky et l'Internet des objets
- article de Marc Filterman sur ce qui se prépare avec les objets connectés
- argumentaire du député européen honoraire belge Paul Lannoye, signataire de l'Appel, pour "remettre en question le compteur 'intelligent'".

Je souhaiterais bien évidemment une réponse de votre part sur l'ensemble de ces points, étant entendu que la position des responsables d'ERDF, qui se contentent de faire la politique de l'autruche, n'est pas tenable pour vous qui êtes l'interlocuteur des 36000 communes propriétaires des compteurs Linky qui endosseront la responsabilité juridique en cas de pannes et d'incendies provoqués par le système Linky.

Les enjeux sont trop importants pour que ces professionnels s'entêtent à poursuivre leur stratégie surréaliste.

Je compte sur vos réponses urgentes.

Bien sincèrement à vous,

Annie Lobé

Journaliste scientifique indépendante

Pour mémoire, votre déclaration du 2 décembre 2015 : les communes sont propriétaires des compteurs Linky (et par voie de conséquence responsables des dommages engendrés par ces compteurs)

<http://www.maire-info.com/interview/-les-collectivites-seront-bien-proprietaires-des-compteurs-linky--article-19028>

PS : Je me permets de transférer le présent mail à des professionnels qui sont évidemment très sensibles à ces questions de pannes et d'incendie et seront attentifs à votre réponse.

Pièce jointe: Linky-et-les-pannes-linky-et-les-incendies-diaporama-11-01-2016-.pps (1164Kbytes)

Pièce jointe: Appel 04 01 16.doc (152Kbytes)

Pièce jointe: Marc-Filterman-objets-connectes-deploiement-anarchique-Version-Finale-03122015-15H.pdf (291Kbytes)

Pièce jointe: Quelques arguments pour remettre en question le compteur intelligent.pdf (191Kbytes)

Pièce jointe: Mail du 17 01 16 à CA Gautier FNCCR via formulaire contact.doc (115Kbytes)

(1er Mail adressé via le formulaire de contact de la FNCCR <http://www.fnccr.asso.fr/contact/>)

A l'attention de M. Charles-Antoine GAUTIER chef du département Energie de la FNCCR

Le 17 janvier 2016 à 13h01

Monsieur,

Un an après le début de leur installation, une région canadienne, le Saskatchewan, a ordonné en 2014 le retrait obligatoire de 105.000 compteurs intelligents après le déclenchement de 8 incendies en deux mois.

<http://ici.radio-canada.ca/regions/saskatchewan/2014/07/30/006-remplacement-compteurs-intelligents-saskpower.shtml>
(et voir l'article en fichier .doc, que je vous enverrai dès que vous m'aurez communiqué votre adresse mail)

Le ministre responsable de la société d'électricité d'Etat SaskPower a déclaré :

« La sécurité est notre priorité. Les inquiétudes sont suffisamment importantes, et nous croyons que si la sécurité des familles saskatchewanaises est en danger, nous devons agir. C'est pourquoi nous avons donné cet ordre à SaskPower. »

Le remplacement des compteurs intelligents par des anciens compteurs devait coûter 15 millions de dollars à cette société d'électricité d'Etat.

Ce qui est scandaleux, pour la France et pour les Français, c'est que hier matin samedi 16 janvier 2016 sur la radio RMC, Bernard Lassus le responsable Linky d'ERDF a reconnu exactement le même nombre d'incendies : 8 incendies (soit disant sur 300.000 compteurs installés mais personne n'a la preuve que ce nombre de compteurs étaient vraiment installés au moment du déclenchement des 8 incendies, pendant l'expérimentation en 2010-2011).

Mais Bernard Lassus a reconnu ces 8 incendies en ces termes : "Les problèmes d'incendie ne concernent que 8 cas sur 300 000 compteurs déjà installés".

Dans la province du Canada, avec le même nombre d'incendies, la décision a été prise de renoncer aux compteurs intelligents.

Mais après 8 incendies pendant une phase d'expérimentation, ERDF a quand même décidé de généraliser le déploiement du compteur Linky !

Il se trouve que j'ai rencontré brièvement le directeur des Affaires publiques d'ERDF, Pierre Guelman, à l'issue d'une table ronde organisée à la maison de la Chimie par le sénateur Bizet en novembre 2015. Je ne lui ai parlé que des pannes, pas des incendies.

Mais ce qui est curieux, c'est qu'il a eu exactement le même type de réaction que Bernard Lassus.

Je lui ai demandé : "Mais comment allez-vous faire avec toutes ces pannes ?" et lui ai exposé très rapidement les cas dont j'avais recueilli les témoignages (voir le diaporama sur les pannes et incendies provoqués par le Linky que je vous adresserai dès que vous m'aurez communiqué votre adresse mail).

Et voici ce qu'il a répondu :

"Oh, mais ça ne va pas être aussi catastrophique que vous le dites !"

avant de prendre la poudre d'escampette :
"On m'attend pour le déjeuner".

Ces professionnels informés nient ou traitent avec dédain les dangers et les risques qu'ils créent pour la population.

Qu'elle est la position de la FNCCR sur ces graves questions ? Ne pensez-vous pas qu'il est temps de prévenir l'ensemble de vos adhérents et de leur suggérer de surseoir au déploiement du Linky ?

En tant que propriétaires, les communes pourront être attaquées par des futures victimes d'incendies ou de pannes dont les conséquences peuvent être dramatiques notamment pour les personnes dont la survie est conditionnée au fonctionnement d'appareils médicaux installés à leur domicile.

Les témoignages que j'ai recueillis à propos des pannes provoquées par le Linky laissent entrevoir un avenir plutôt sombre pour la France si elle ne fait pas immédiatement marche arrière sur le déploiement du Linky. En effet, dans les autres pays, ce n'est pas la technologie CPL qui a été retenue et les pannes électriques provoquées par le Linky semblent être une spécificité française.

Trois nouveaux témoignages sont à ajouter à propos des pannes provoquées par le Linky (de pair avec des effets sur la santé). Ils complètent le diaporama :

1. "Je possède malheureusement UN COMPTEUR LINKY chez moi. Je ne sais pas si ça vient de là, je viens d'être opéré du coeur à deux reprises.

Je constate que depuis que ce compteur a été installé, mes problèmes de santé se sont dégradés, que les chargeurs des différents appareils électriques et électroniques que j'ai en ma possession sont HS régulièrement, même le chargeur de mon véhicule électrique a rendu l'âme.

D'après le constructeur du véhicule, ce n'est pas normal, et après discussions avec d'autres personnes de mon entourage qui ont le même type de véhicule, ils n'ont pas eu à déplorer ce type de problème, en revanche ils ne sont pas équipés du compteur LINKY et habitent la même région que moi."

(9 janvier 2016, commentaire envoyé sur la pétition en ligne :

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/compteur-linky-sens-economique-eco-1084.html>)

2. (Il s'agit de l'appartement à Bagneux, cité dans le diaporama, dont les occupants sont toujours chez Darty à cause des pannes à répétition de l'ordinateur et de la télévision) :

"Ma mère, qui dort la tête collée aux compteurs Linky et aux concentrateurs qui se trouvent juste en-dessous (les compteurs se trouvent derrière la cloison dans le local vide-ordure, mais ma mère ne les a pas vus), a fait un AVC et a subi 4 opérations depuis début septembre 2015, avec à chaque fois anesthésie générale à cause de chutes avec fracture du col du fémur." (mail reçu par Annie Lobé)

3. (Concerne les pannes dans des maisons non elles-mêmes équipées de Linky, dès lors que le Linky est installé dans une rue. Il s'agit d'une deuxième maison située à Montreuil non loin de celle, citée dans le diaporama, dans laquelle un ordinateur s'éteint tout seul depuis que le Linky a été installé dans la rue, alors que cette maison n'est pas elle-même équipée de Linky.

Dans la deuxième maison voisine, qui n'est pas non plus équipée de Linky, une personne handicapée a eu à subir les conséquences d'une très longue panne générale d'électricité inexplicée) :

"La maison est restée 1 nuit et 1 matinée sans électricité - tout a sauté et impossible de définir la cause. La personne handicapée - son matelas anti-escarre complètement dégonflé - la machine pour l'alimenter out... Je vous laisse imaginer..."
(Mail reçu en janvier 2016 par Annie Lobé)

Je compte sur vous, en tant que professionnel responsable, pour adopter une façon adéquate de traiter les graves problèmes engendrés par le Linky.

Dans l'attente de votre réponse,
Bien sincèrement à vous,
Annie Lobé

Je me permets de vous transmettre, à toutes fins utiles, le commentaire reçu après l'envoi du témoignage sur l'usure prématurée d'une batterie de recharge de véhicule électrique en lien avec le compteur Linky.

Il n'y a aucune raison de remettre en doute ce témoignage qui a été posté le 9 janvier 2016 sur la pétition soutenue par Robin des Toits mise en ligne par cyber@cteurs.

Tous les signaux sont donc au rouge : techniquement, le "monde connecté" programmé par les "ingénieurs 3D" d'ERDF et d'EDF (je les appelle ainsi parce qu'ils passent leur temps devant les ordinateurs et non pas dans le monde réel) ne fonctionnera pas.

C'est l'une des raisons pour lesquelles la France devrait freiner des quatre fers sur le Linky, au lieu d'appuyer sur le champignon.

Le secteur automobile ne se relèvera pas du fiasco technologique que laisse entrevoir la nécessité de remplacer très souvent les batteries de chargement des véhicules électriques "usées" prématurément par le système Linky, qui effectivement est prévu actuellement comme un maillon indispensable de "l'infrastructure de charge"* citée par Carlos Ghosn, le PDG de Renault, dans un article de Paris Match paru juste avant la COP 21, dans lequel il affirmait que la voiture électrique était l'avenir de l'automobile.

* c'est à dire pour charger les batteries de voitures uniquement pendant les heures creuses.

Témoignage :

1. "Je possède malheureusement UN COMPTEUR LINKY chez moi. Je ne sais pas si ça vient de là, je viens d'être opéré du coeur à deux reprises.

Je constate que depuis que ce compteur a été installé, mes problèmes de santé se sont dégradés, que les chargeurs des différents appareils électriques et électroniques que j'ai en ma possession sont HS régulièrement,

même le chargeur de mon véhicule électrique a rendu l'âme.

D'après le constructeur du véhicule, ce n'est pas normal, et après discussions avec d'autres personnes de mon entourage qui ont le même type de véhicule, ils n'ont pas eu à déplorer ce type de problème, en revanche ils ne sont pas équipés du compteur LINKY et habitent la même région que moi."

Commentaire et informations sourcées que j'ai reçus :

Si ce témoignage se révèle exact et que le compteur y soit pour quelque chose alors il y a de quoi s'interroger !

Les linky doivent gérer la conso nocturne et permettre de charger les accus au meilleur moment, et si besoin de tirer inversement sur les accus des VE ...

Les black-out personnalisés vont donc être programmés avec ce compteur !!!

http://www.ardi-rhonealpes.fr/ardi-web/upload/docs/application/pdf/2014-07/la_04-14_dossier_bornes_recharge_ev.pdf

2. Raccordement au réseau La question de l'exploitation des énergies renouvelables amène celle de l'intégration des bornes de recharge électriques au réseau. L'idée d'une « menace » que le développement des bornes de recharge ferait peser sur le réseau est assez répandue aux Etats-Unis notamment, mais des réponses émergent : dans un article intitulé « Will plug-in cars crash the electric grid? », l'Université du Vermont annonce qu'une équipe d'ingénieurs a imaginé une solution consistant à exploiter des compteurs intelligents afin que les véhicules soient chargés par séquences de 5 à 10 minutes.* L'usage des smart grids et des compteurs intelligents semble en effet indispensable à une gestion efficace de la demande.*

<http://www.smartgrids-cre.fr/index.php?p=vehicules-electriques-courbe-charge-nationale>

*Par la suite, on peut imaginer marier davantage encore les véhicules électriques et hybrides rechargeables avec le concept de Smart grids, parce que les véhicules électriques et hybrides rechargeables permettent de stocker une énergie de l'ordre de 2 à 3 jours de consommation électrique d'un ménage moyen**.* Ainsi, dans un premier temps, l'optimisation des périodes de charge pourrait tenir compte de la production d'énergie de sources renouvelables et intermittente. Dans un second temps, on pourrait envisager, avec les moyens de communication des Smart grids, de décharger certains véhicules électriques pour soutenir le système électrique (un soutien diffus, ...). Cela est largement débattu sous le concept de Vehicle-to-grid (V2G). Cependant, avec les technologies actuelles, cela engendrerait un vieillissement prématuré des batteries. À terme, toutefois, les batteries usagées de deuxième ou troisième main pourraient encore être utilisées en capacités de stockage d'énergie mise à disposition du système électrique ou du marché de l'électricité

(les performances des batteries s'altèrent avec le temps et ne permettent plus d'envisager une autonomie acceptable). Cela est étudié dans le cadre du programme Eco2charge.

Même si une solution technique devait être trouvée à l'avenir sur ce point précis, de nombreux autres inconvénients subsistent. Ils qui sont, quant à eux, insurmontables.

Vous trouverez ci-dessous l'Appel alertant sur les possibilités offertes par le système Linky aux cyber-terroristes, auxquelles personne n'avait songé en 2006-2007 quand l'idée des réseaux communicants a pris forme mais qui ne peuvent plus être éludées aujourd'hui. Que répondez-vous sur ce point ?

Mail à tous les décideurs (Gouvernement, Parlement, élus...)
Copie à tous les journalistes

Appel pour des technologies sécurisées filaires
Contre les réseaux Linky et l'Internet des objets

Mesdames, Messieurs,

A l'heure où plus que jamais la lutte contre le terrorisme est devenue la priorité mondiale, le gouvernement ne doit pas autoriser des sociétés comme EDF, qui fournit la France entière en électricité, et comme ERDF, qui dispose du monopole de la distribution d'électricité, à basculer toutes leurs infrastructures sur des technologies CPL (Courant Porteur en Ligne) et sans fil (réseaux dits « intelligents » Linky) qui sont facilement piratables.

Devant le Congrès réuni le 16 novembre 2015 à Versailles, le Chef de l'État M. François Hollande a déclaré : « La France est en guerre. (...) Nous allons nous donner les moyens de garantir la sécurité de nos concitoyens. (...) La loi du 3 avril 1955 ne pouvait pas être conforme à l'état des technologies et des menaces que nous rencontrons aujourd'hui. (...) guerre d'un autre type face à un adversaire nouveau (...). »

Or, la « révolution numérique » sur laquelle le gouvernement mise pour relancer la croissance, basée sur les réseaux dits « intelligents » Linky et sur la commercialisation massive d'objets connectés à l'Internet, risque fort à court terme de devenir un véritable talon d'Achille qui permettra au cyber-terrorisme, même depuis l'étranger, de plonger le pays tout entier dans un véritable chaos.

Nous vous demandons solennellement d'y renoncer.

Pourquoi ? Parce que nous savons, depuis la cyber-attaque menée contre la chaîne de télévision TV5 Monde, que le terrorisme investit le champ de l'Internet, des réseaux et des objets connectés.

Les réseaux électriques informatisés dits « intelligents » rendront la France particulièrement vulnérable au piratage, à l'espionnage et au cyber-terrorisme pouvant provoquer un black-out généralisé, aux conséquences catastrophiques, tant sur le plan économique que sanitaire.

La CNIL a démontré qu'il est possible de connaître en temps réel, à partir des variations de la consommation électrique, si un logement est vide ou occupé, combien de personnes sont présentes et leurs activités. Des interfaces logicielles, déjà développées et existantes, permettent de détecter la « signature » de chaque appareil électrique à l'allumage.

Exemple de courbe de charges avec points toutes les 10 minutes. Il correspond au suivi des consommations des bureaux parisiens d'EcoCO2, le lundi 7 janvier 2013. On voit nettement que le chauffage a été

mis en marche à l'arrivée des occupants un peu avant 8h, puis mis en position réduite sans être arrêté le soir en partant vers 18h40.

Source : <http://www.ecoco2.com/blog/7521-la-cnilemet-ses-premieres-recommandations-sur-les-compteurs-communicants> ;
http://www.ecoco2.com/images/blog/2013/suivi_conso_elec_7janvier2013_EcoCO2.png

Aujourd'hui, avec un simple ordinateur muni d'une antenne adaptée ne faisant pas plus de 30 cm, on peut (sa)voir tout ce qu'il se passe chez son voisin (<https://www.facebook.com/kerim.guezeguez/videos/1034199919923849/?pnref=story>)

Avec le CPL du système Linky, un féru d'informatique malveillant pourra bloquer à distance la fourniture d'électricité, de façon ciblée ou généralisée (cf. article de 01net.com du 22 novembre 2014 : « Pirater le CPL de son voisin, c'est simple comme un coup de jus » : <http://www.01net.com/actualites/pirater-le-cpl-de-son-voisin-c-est-simple-comme-un-coup-de-jus-633462.html>).

Des hackers ont déjà expliqué comment ils avaient piraté un « smart-meter » (compteur intelligent) en réussissant sans peine à lui faire afficher une consommation négative (<http://www.01net.com/actualites/compteur-electrique-intelligent-quand-le-hacking-mene-au-black-out-general-628914.html>).

En juillet 2015, deux journalistes ont révélé que les freins d'une voiture de luxe avaient été contrôlés à distance (<http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/piratage-a-distance-d-une-jeep-fiat-chrysler-rappelle-14-million-de-voitures-903918.html> ; article original en anglais : <http://www.wired.com/2015/07/hackers-remotely-kill-jeep-highway/>)

M. Guillaume Poupard, directeur de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), a déclaré dans le journal « Le Monde » du 10 novembre 2015 :

« La fréquence des cyber-attaques s'accélère avec des impacts de plus en plus graves. Cela pourrait aller jusqu'à la disparition d'une entreprise ou la destruction d'une installation industrielle par un groupe d'attaquants porté par un pays... »

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/11/06/guillaume-poupard-une-attaque-majeure-tous-les-15-jours-en-france_4804805_3234.html

Avec le système Linky et l'Internet des objets, des terroristes pourront, encore plus aisément qu'aujourd'hui, lancer leurs cyber-attaques à bonne distance depuis l'étranger, sans prendre le moindre risque pour leur propre sécurité.

Si ces réseaux dits « intelligents » sont déployés en France, des régions entières pourront être plongées dans un black-out prolongé, susceptible d'engendrer de surcroît un risque nucléaire majeur dans les régions où la production des réacteurs nucléaires ne sera plus absorbée par le réseau, déclenchant ainsi des catastrophes en chaîne.

Grâce à la géolocalisation à distance, les cyber-terroristes pourront mener des attaques ciblées sur des personnalités ou sur des groupes de personnalités importantes.

Mais ce n'est pas tout. Aujourd'hui, de nombreux témoignages ont établi que le système Linky provoque d'ores et déjà des pannes dans les logements qui sont équipés du nouveau compteur, mais aussi dans ceux qui ne sont pas directement équipés, dès lors que les infrastructures voisines ont fait l'objet des travaux du Linky : ordinateurs et télévisions qui s'éteignent tout seuls, téléphones ne fonctionnant plus, machine à laver qui rend l'âme, le réparateur diagnostique un « problème dans les circuits ».

Le Linky n'est vraiment pas fiable. Le témoignage d'une personne chez qui le compteur a été installé en 2013 est à cet égard édifiant (rédigé en novembre 2015) :

« 1°) Il s'agit bien d'un Linky car le modèle est identique à celui "jaune vert" qui circule sur internet et son nom "Linky" figure en toutes lettres sur sa façade.

2°) Depuis la pose de ce compteur, nous avons enregistré plusieurs coupures d'électricité :

- avec un fusible qui saute (il commande le réfrigérateur, la télévision, la cafetière et la lumière de ces 2 pièces) et parfois même le disjoncteur ; nous n'avons jamais eu ce problème auparavant (achat de notre maison en 2001 et tableau électrique entièrement refait aux normes) ; nous avons dû faire venir un électricien qui a rajouté un module. Depuis, nous avons moins de coupures de ce type mais il y en a encore.

- panne générale : plus d'électricité du tout dans la maison mais disjoncteur ok. Cela fait la cinquième fois en 2 ans. Nous avons à chaque fois contacté EDF qui nous a fait sortir sur le trottoir pour vérifier le compteur et qui nous a annoncé que nous devrions souscrire un abonnement plus élevé en puissance car c'était la raison pour laquelle nous avons ces coupures générales à répétition, or nous n'avons aucun appareil supplémentaire depuis notre emménagement...

J'ai fait en juin 2013 un burn-out (pour lequel j'ai immédiatement été prise en charge par mon médecin et un psychiatre) suivi d'une dépression sévère pendant 2 ans malgré un lourd traitement médicamenteux. Je viens d'être licenciée il y a 4 mois pour inaptitude.

Au cours de ces 2 dernières années, j'ai eu et ai encore des démangeaisons incessantes dans le dos et sur les épaules, des insomnies récurrentes, une fatigue chronique et de violents maux de tête.

Mes enfants présentent, à des degrés divers, des problèmes d'insomnie, de fatigue, de démangeaisons, de maux de tête, de nausées et d'anémie.

Mon époux, quant à lui, a vu son diabète se dérégler et sa fatigue augmenter considérablement. »

Tout comme le Chef de l'État, « nous sommes attachés à la liberté et au rayonnement de la France dans le monde ».

C'est pourquoi nous vous demandons solennellement de vous opposer fermement à l'instauration de cette « République numérique », qui instaure la diffusion massive des objets connectés, et de renoncer définitivement au déploiement des technologies sans fil et aux réseaux dits « intelligents » sur le territoire français, pour revenir à un système filaire sécurisé. La fibre optique FTTH (Fiber To The Home, la fibre jusqu'au domicile et jusqu'aux ordinateurs, sans box wifi) offre d'ores et déjà des garanties de fiabilité.

De même, il est indispensable, pour des raisons de sécurité, de maintenir les cabines téléphoniques en nombre suffisant sur l'ensemble de notre territoire car, en cas de coupure d'électricité, les téléphones électriques (filaire ou non) et les lignes téléphoniques en dégroupage total seront interrompus. Et lors de coupures d'électricité prolongées, les téléphones portables ne pourront bien évidemment plus être rechargés.

Nous nous adressons à vous parce que vous siégez dans une instance dans laquelle des décisions doivent être prises à ce sujet (Gouvernement, Parlement, Conseil régional, Conseil départemental, Conseil municipal ou autre).

Nous espérons que vous aurez ce réflexe salvateur de renoncer, pendant qu'il en est encore temps, au déploiement du système Linky et de tous les autres compteurs individuels à télérelève (pour l'eau froide, l'eau chaude et le gaz – dénommé Gazpar), ainsi qu'à l'Internet des objets, afin que la France sorte du piège abscons dans lequel elle est sur le point de s'enfermer.

Comptant vivement sur votre prise de conscience et votre discernement au regard des événements récents, et dans l'attente d'une réaction favorable de votre part,

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération très distinguée.

(Nous invitons tous les lecteurs à signer cet Appel et à bien vouloir le transmettre à leur entourage, ainsi qu'à leurs élus locaux).

Paris, le 29 novembre 2015.

Premiers signataires

Association Robin des Toits

Association Mesures_CQFD

Association nationale Perdons pas le Fil

Association Zone B' LANGE, 36600 Lange

Association Antennes31, 31200 Toulouse

Association SEPRA, Sauvegarde de l'Environnement en Pays Rabastinois, 81800 Coufouleux

(Autres associations, sous réserve de leur acceptation)

Paul Lannoye, ex député européen Belge

Annie Lobé, journaliste scientifique indépendante

Alexandre Imbert, directeur de la publication, Alternative Santé

Marc Khanne, réalisateur

Stéphane Lhomme, directeur de l'Observatoire du nucléaire

Alain Vérignon, Toulon, retraité de l'agriculture bio

Angelo Miranda

Christine Huvé, bibliothécaire Paris

Denise Possety

Elise Toubanc, graphiste enseignante, Poligny

François Moret, Montreuil, directeur artistique de film d'animations

Raoul Périchon et le Bureau du collectif Voisinlieu Sans Ondes Nocives
Frickert Jean, Mulhouse
Murielle Lugassy, 95280 Jouy-le-Moutier
Laure Labernardiere, Le Perreux, ingénieur d'études
Lionel Lavigne, 33600 Pessac, relieur
Marc Broudeur, retraité
Joël Godart, 38 Revel Tourdan, chauffeur poids lourd
Christine Dardalhon, 30530 Portes
Gilbert Tallent, 30530 Portes
Anne-Marie Chaize-Briand, Feyzin, retraitée de l'Education nationale,
Marie Reine Oudin, éducatrice spécialisée retraitée
Jean-Claude Dozeville, ingénieur en retraite
Séverine Denis, Paris, artiste dramatique
Eve, Paris, photographe auteur
Brigitte Laugier, Eguilles, agent de la Fonction Publique Hospitalière et syndicaliste
Laurent Frontère, Montestrucq, ingénieur
Bogey Denise, Grenoble, retraitée
Thomas Chadail, Marseille, graphiste indépendant
Cédric Eggenpiller
Lucie Worme, Echirolles, masseur-kinésithérapeute
Monique Jacques
Olga Proniewski, 24450 Miallet, retraitée
Robert Cautain
Michelle Robert
Tommy Olliveaud, informaticien/thérapeute
Jacqueline Dubois, Lavaufanche, kinésithérapeute retraitée
Marie-Claude Jacquet, Triel-sur-Seine
Maryline Paoli, Bastia, enseignante
Etienne Seatelli, Bastia, chirurgien
Patricia Gandini
Bruno Garguilo, ex chauffeur routier

Catherine, 36200 Saint-Marcel
Thierry Rouet, Euro Backline
Monique Zgonc
Marie Mendes 33600 Pessac
Fabienne, professeur de yoga
Dominique, Fontenay-sous-Bois, chargée de communication
Thérèse Gaillard
Ginette Gaillard
Nathalie Malenica, Marly-le-Roi, assistante de direction
Eve Bussu, 11260 Saint-Jean-de-Paracol, professeur
Michele Duran, 93100 Montreuil
Yves Chraszez
Anonyme, agent mandataire d'assurance
Marc Guillot
Brigitte Anacreon
Nadine Riozzi, 58120 St Léger-de-Fougeret, sans profession
Jacky Mourlaque, Pouilly-sur-Loire, retraité
Pierre Cot, Aude
Daniel, Nîmes
Françoise Miossec
Nicolas Buisson, graphiste
Antoine Huntziger, technicien SAV
Marie, Auch, Gers
Dominique, 30 Caissargues, secrétaire
Annie Lauzy, 46240 Montfaucon, agricultrice
Stéphane Nadal
Catherine Brabant, Sainte-Fortunade, enseignante
Dominique Leprovost, 62134 Monchy-Cayeux, enseignant en mathématiques
Juliette Leprovost, 62134 Monchy-Cayeux, professeur des écoles
Catherine Chabry, Châtillon-sur-Chalaronne, au chômage
Catherine Niedergang, en reconversion professionnelle

Laurent Buquet
Francine Bock, 67 Bischoffsheim
Lakhdar Benchabane, Nîmes, fonctionnaire,
Sèverine Roque, Fontenay/bois, salariée
Aymar Saint Germain, vidéaste
Frédéric Pouessel Paris
Sylvie Buisson, Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)
Lydie Osswald, 04700 Oraison
Bernard, personne électro-hypersensible (EHS)
Alexandra Jonin, 29730 Le Guilvinec
Sébastien Chauffour, Paris, conservateur de bibliothèques
Olivier Jan, Nanterre, Contrôleur de gestion
Jocelyne Poujade, Paris 20ème, retraitée Education nationale
Jacky Mantoue, 58000 Saint-Eloi, retraité
Soky, Paris 20ème
Madeleine Le Dorze Gonzalez
Jean-Louis Gardette, 95510 Vétheuil, coach en développement personnel
René Roussel
Fabrice Sanfilippo, Seyssinet-pariset, sans profession
Marie-Hélène Cazaux, travailleur social, Angers
Jean-Sébastien Picq, rédacteur, Angers
Georgia Ariste-Zelise, Paris 11ème, secrétaire
Véronique Gossard
Nadine Ruelland, Paris 13ème
Bruno Besson, 24610 Villefranche-de-Lonchat, maître d'hôtel
Blandine Silvestre, Avignon, archiviste
Helene Noël, professeur des écoles
José Marie Arbona
Cédric, thérapeute
Catherine Meder, 59190 Morbecque
Jean-François Meder, 59190 Morbecque

Capucine Meder, 59190 Morbecque
Elsa Thorat, Niort, à la recherche d'un emploi
Xavier, Corrèze, employé
Annie Sapet, 20167 Peri, secrétaire indépendante
Delphine Lamotte, Paris, bibliothécaire
Brigitte Barthonnnet, enseignante
Nathalie Kulczewski, 35 Fougères, enseignante
Chantal Tixador, 66210 La Cabanasse, retraitée
Catherine Trochou, 36370 Mauvieres, gérante de location immobilière
André Carrière, 30900 Nîmes
Carole Aune, Sainte-Geneviève
Bernadette Henny, Toulouse, archiviste
Brigitte Materne, 94 Maisons Alfort, thérapeute
Florence Le Tarnec, 94 Vitry-sur-Seine, institutrice
Fabrice Margat, Lyon, ingénieur
Serge Perritaz, 74160 Neydens
Martial Bany, 31700
Yves Baylet, 83140 Six-Fours-Les-Plages, ingénieur spécialisé champs électromagnétiques
Pascal Paquin, Yonne, militant associatif
Danielle Quillery, 79856 Hinterzarten, Allemagne, en reconversion professionnelle
Valerie Robert, Paris
Laurence Guérout, Langogne, ingénieur physicienne
Catherine, Valence, infirmière
Sébastien Thuilliez, Alsace, ingénieur en informatique
Joël Hernandez
Emmanuelle Findinier, maraîchère
Barbara Decoster
Tanguy Lemire, Vence, professeur de Sciences de la vie et de la Terre
Gilles Seigneurgens, enseignant
Guillaume R., Nantes, chef d'entreprise
Marie-Annick Hoffman, 66740 Montesquieu-des-Albères

Francine Pierre, 17120 Baran, retraitée
Sylvie Rencurel, 06190 Roquebrune Cap Martin
Roberte Baratay, Saint-Gratien, responsable de clientèle
Anne Beaucousin, Paris
Françoise E. Marchadier
Gilles Serment, Paris 8ème , directeur financier
Danièle Pélissier, présidente de l'ADDM 18
Bénédicte Queruau Lamerie, 59491 Villeneuve d'ascq, maman de 5 enfants
Marie Lemaire, Paris
Jonin Mimi, Le Guilvinec
Marie Marsy, 64110 Laroin, institutrice
Anne, EHS, Saint-Gilles-Croix-de-Vie
Christophe Martin
Joëlle Leclair, 72, EHS
Jean Claude Leclair,72, retraité
Pascale Roille, Paris 17ème
Sylvie Baruteau, 30230 Bouillargues, retraitée
Anne Songeur, 81 700 Puylaurens
Michelle Tizon, Lambesc, enseignante
Dominique Bossut, 59830 Cysoing, archéologue
Claude Dahmen-Boucheron, 61110 Rémalard, créatrice.
Yves Durand, ingénieur
Marie-Pierre Gaudez, Dearham, Cumbria, Royaume-Uni, manager d'auberge de jeunesse.
Ingrid, Paris, retraitée
Catherine Passot, 11000 Carcassonne, enseignante
Vincent Del Borello
Isabelle Dessaux, 74140 Excenevex
Gilles Dechavanne, Petit Bourg, Guadeloupe
Marcelle Vetter, retraitée, hyperélectrosensible, Plancher-Bas, France
François Vetter, retraité, président du CDAFAL70, Plancher-Bas, France
Amélie Battandier, orthophoniste

Jérémy Defosse, Fayence, employé
Stéphane Lorient, 78460 Chevreuse, Animation Patrimoine
Virginie le Vot, Magny-les-Hameaux, chargée de communication
Françoise Chanteux
Christine Cottin, 80450 Camon, sans profession
Jean Marie Blin, 72190 Sargé-Les-Le-Mans, retraité
Nicole Déjardin, 06910 Le Mas
Pascal Déjardin, 06910 Le Mas
Sylvain Déjardin, 06910 Le Mas
Nicolas Déjardin, 06910 Le Mas
Sébastien Bertrand, 69510 Messimy, ascensoriste
Delphine Deconchat, 69510 Messimy, pharmacien
Anne T., 26200 Montélimar, biologiste
Jean-Jacques Rolland, Briançon, moniteur de ski
Isabelle Rati
Jacqueline de Maillard
Michèle Bardon-Hubschmann, 40180 Saugnac-et-Cambran, enseignante retraitée
Bernard Bonnamour, Frangy, documentariste
Amélie, Gironde
Marie Cifuentes, 66000 Perpignan
Jean-Pierre Lhéritier, 36600 Lange, retraité
Julia Lhéritier, 36600 Lange, E.H.S.
Allain Marif
Elisabeth Dandrieux, 87 Limoges
Christophe Raphel, Paris, professeur de lettres
Véronique Pellegrin, Saint-Rémy-de-Provence
Amélie, Villeneuve d'Ascq, technicienne contentieux
Brigitte Jacque, Malakoff, retraitée
Sandrine Gaillard, 42130 Saint-Laurent-Rochefort, animatrice jeunes enfants
Marie-Josée Maslanka, La Rochelle, vendeuse
Sylvain Maslanka, La Rochelle, peintre

Arielle Chevalier, 66000 Perpignan, art-thérapeute
Emilie Bruguiere, Nantes
Michelle Passot, Annecy, secrétaire médicale
Anne Foubert, Paris, informaticienne
Agnès Senouci
Philippe Fildier
Stéphane Quement, Toulouse
Simone, Bourhis, Paris, professeur retraitée
Virginie Djebbar, Val-de-Marne
Luc Rousseau, 77500 Chelles, retraité
Michel Blanchet, Tours, retraité
Carole Alazard, chargée d'actions culturelles
Lydie Ruas, 94440 Villecresnes, assistante
Christine Gautier, Clichy-la-Garenne
René Hassler, retraité
Séverine Oizon, l'Etang-la-Ville, mère au foyer
Georges, Ambarès, retraité.
Vincent L, Yvelines, EHS, artisan plâtrier
Christian Vignal
Marie-Claire Delangle, 69240 Thizy les Bourgs, professeur des écoles
Raphaël Fierling, Strasbourg
Noëlle Bastion, 69210 Saint-Pierre-la-Palud
Jean-Philippe Léglise, 68120 Richwiller, retraité
Martine Pi
Laurent Audié, Villers-lès-Nancy, retraité Éducation nationale
Bernadette Audié, Villers-lès-Nancy, retraitée Éducation nationale
Yannick Masse, Chartres
Jean-claude Babois, 83790 Pignans
Pascale Pérez-Chatté, Vert Saint Denis, conseillère technique et pédagogique, citoyenne
Myriam Pettiti

Marie-Thérèse Lloancy, Pau, enseignante retraitée, mère et grand-mère, responsable d'une association concernant les liens entre santé et écologie

Vlada Limic, Fresnes, chercheur CNRS

Jacqueline Le Barbanchon, Saint Herblain, retraitée Education nationale

Eric Minard

Françoise Delrieu, Blagnac

Pascale Olivares

Jean-Bernard Fages, imprimeur

Nicole Delepine, Drancy, médecin pédiatre oncologue

Remy Pecot, Paris, gérant de société

Michael Storz, 75019 Paris, Professeur, Education nationale

Anne-Marie Jourquin, 06140 Tourrettes-sur-Loup

Isabelle Altimir, 83200 Toulon, enseignante

Anne La Loupe, 28240, retraitée

Daniel Neyer, Lutterbach

Marie-Claude Neyer, Lutterbach

Christophe Nonnenmacher

Arlette, Parmain, retraitée

Elidia, professeur des écoles

Myriam Kendy, Marignane

David Paccard, Tallenay

Jérôme Jossien, 62550 Pernes

Evelyne Reberg, 21000 Dijon, retraitée de l'enseignement

Jean-Louis Tréca, Dijon

Jean-Claude Hébrard, 31810, éducateur retraité

Marie- France Hébrard, 31810, professeur des écoles retraitée

Catherine Dureuil, Ermont, Val d'Oise, fonctionnaire, gestionnaire

Dominique Lunet, 86200 Loudun, inventeur

Alice Le Coq, Lons Le Saunier, mère au foyer

Sophie Frémiot, Montreuil

Yannick Puren, 56680 Plouhinec, géobiologue

Antoinette Dapremont, Plescop
Philippe Dapremont, Plescop
Lucienne Foucras, 38100 Grenoble, professeur retraitée
Serge RADER, Paris 16ème, pharmacien lanceur d'alerte
Nelly Mougel, Le Hézo
Marie-Dominique Dessez, Paris 18ème
Françoise Sannier, 77710 Lorrez-le Bocage-Préaux, secrétaire
Nicole Verleene, 77710 Lorrez-le-Bocage-Préaux, retraitée
Pierre Rennesson
Elisabeth Dandrieux, 87 Limoges
Marie Christine, 48100 Montrodat, enseignante
Sylvie Combe, Toulon, animatrice socio-culturelle
Maria Emilia Goncalvez
Miguel Sens, Escobecques, Nord
Nicole Péruisset, 76, Muchedent, Professeur agrégé honoraire
Frantz Chambard, 34 Jacou
Pamela Auzet, Isère
Michèle Vaz, Paris
Bernard Mabile, Houilles, retraité
David, technicien
Claire Rieussec, Toulouse
Patricia Jacq
Raphaël Mebold, 76000 Rouen, assistant d'éducation
Marie-Léa Lemaire, 91210 Draveil
Marie-Odile Lemaire, 91260 Juvisy
Pierre Pautot, 91260 Juvisy
Yann Pautot, 91260 Juvisy
Marie-Josèphe Lemaire, 91260 Juvisy
Pascal Lemaire, 93300 Aubervilliers
Annie Barboux, 37 Tours, secrétaire
Claude Benoît, retraitée Fonction publique hospitalière

D. Parada, Champigny, traductrice
Marie-Claire Virvaux
Hélène Henke-Houet, Munich, Allemagne, traductrice
Nicole Crochet 56360 Sauzon
Boulangier 51800 Sainte-Menehould
Thiebaut 66440 Torreilles
Agnès Berge, Donzy-Le-National, EHS en incapacité de travail
Muriel Deshaies, 95240 Cormeilles en Paris
Christian Theis, 88400 Liezey, retraité
Franck Le Barbanchon, 44170 Abbaretz
Serge Diemert
François Huvé, Paris, retraité
Suzanne Huvé, Paris, retraitée
Giovanni Destruel
Danielle Lefranc, Lille
Florence Couderc
Liêm-Khê Luguern, enseignante
EMOV (mouvement des victimes des ondes électromagnétiques)
Emeline Aubert-Dozeville, ingénieur territorial Environnement, EHS-MCS, perte d'emploi, RQTH en cours
Julien Aubert-Dozeville, conseiller environnement en entreprise, conjoint d'EHS
Cécile Fèvre, Bron, en formation
Françoise E. Marchadier
Stéphanie Genon, Maisons-Alort
Marie Noëlle, Vanves, assistante de direction
Lucille Grésillon, Caen, géobiologue et magnétiseuse
Anne Perrault, 01960 Péronnas, retraitée
Dominique Dobeuf, Vigneux-sur-Seine, chargée de clientèle
Linda Deslandes, assistante commerciale
Eliane Lévis, 69230 Saint-Genis-Laval, retraitée, membre de "Colibris-lemouvement.org"
Pascal Ballot, Châteauneuf-en-Thymerais, graphiste
Claudine Schalk, Toulouse

Paul Héritier, 34290 Espondeilhan, technicien
Nicole Héritier, 34290 Espondeilhan, secrétaire
Denise Baylac, Carcassonne, retraitée
Didier, jeune retraité agricole
Céline Schmitt, 31560 Nailloux, ESH, professeure de peinture
Marie-Claude Rebiffe, 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines, retraitée
Jean-Claude, retraité Education nationale
Véronique, Maine-et-Loire
Delphine Frizon
Frédérique Gohin, Paris, bibliothécaire
Gérard Faivre, Le Chesnay, retraité
France Faivre, Le Chesnay, retraitée
Martine N., Paris, bibliothécaire
Corinne Léger, Paris, ostéopathe
Gisèle Lippke, Gaillac
Marie-Françoise Vabre, Midi Pyrénées, conseillère régionale (sortante) EELV
Joël Luguern, Issy-les-Moulineaux, écrivain et Citoyen du monde
Sandra Archimbaud, La Couronne, Charente, mère au foyer de 5 enfants
Stancy Ecalte Vallade, La Couronne, Charente, étudiant
Marie Laure Gambino, Lieuche, naturopathe
Olivier Escavi, Locmaria Plouzané, artiste électrosensible
E. Salut, Ingénieur, Jura
Gildas Pernel, Rouen
Denis Vanzetto, Paris, Ingénieur
Léo Albert, Poitou-Charentes
François-Xavier Villette
Jean-Jacques Gaillard, 26100 Romans
Marie-Noëlle Roche, 26100 romans
Bernard Bondis, 09500 Mirepoix
Catherine Hébrard, 09500 Mirepoix
Jeanine ISRAEL, 38160 Saint-Marcellin, médecin à la retraite

Véronique Aldebert, Paris, retraitée fonction publique internationale
Laurent Garcia, Ahetze
Anne-Laure Mager
Yves Mager
Geneviève Mager
Alexis Jaury, Bayonne, enseignant
François Guérin, 17230 Marans, retraité
Nadia Leyre, Créteil, retraitée
Antonio Macaluso, 95360 Montmagny
Isabelle Barrouquère, 81300 Graulhet, facteur de pianos
Thierry Barrouquère, 81300 Graulhet, électromécanicien
Lucie Perinelli, 93110 Rosny sous bois
Marie-Françoise Mathieu, 20232 Olmeta di Tuda, psychomotricienne
Marie-Dominique Dessez, Paris 18ème, auxiliaire de vie
Jérôme Vieuxtemps, Gap
Isabelle Trarieux, 43130 Retournac, peintre en lettres
Julie Cochet, 56
Elisabeth Buil, 91290 La Norville
Lucien André, Ambert, retraité
François Perinelli, 60870 Villers-Saint-Paul, enseignant spécialisé retraité
Michèle Collange, retraitée
Marie-Claire Virvaux, 83600 Fréjus, graphiste
Evelyne Lantoine, retraitée
Daniele Hardy
Marielle Mas, 38100 Grenoble
Pierre Chastang, 19320 St Martin-la-Méann
Dominique Hostaux, Anzin, retraité
Françoise Buffart, Vieux Condé, retraitée
Annie Grandet
Catherine George, Paris, retraitée
Marie-José Mounole, retraitée

Jean Arnoux

Alicja Kuhn Mandryka, 71510 Saint-Sernin-du-Plain, arts visuels

Philippe Lorme

Véronika Giesecke

Brigitte Bécavin, 37 Tours, écrivain public biographe

Dany Burtey, Perpignan

Marc Burtey, Perpignan

Anne Pascale Duret, Annemasse, employée

Philippe Nicot, retraité

